

DÉSINFECTANT À LARGE SPECTRE SPECIALISÉ SECTEUR ANIMALIER

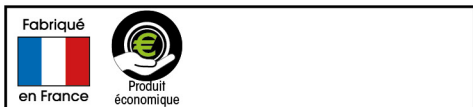


PROCIDE VE

DÉSINFECTION
ET DÉCONTAMINATION
• SOLS ET SURFACES
ACTION
• Désinfecter



Photo non contractuelle



INNOVATION :

- Désinfectant puissant adapté au milieu de vie des animaux.
- Efficace contre de nombreuses maladies telles que la parvovirose, fièvre aphteuse, grippe aviaire, maladie de Newcastle, diarrhée virale bovine, maladies intestinales, ...
- Économique : produit à diluer de 1 à 2 %.
- Solution stable 6 jours après dilution.

PROTECTION :

- **DÉSINFECTANT*** :
 - Bactéricide, mycobactéricide, levuricide, fongicide, virucide, cryptosporicide, autres endoparasites.

* Pour plus d'informations, se reporter à la fiche complémentaire.

- Sans COV.
- Exempt de classement toxicologique et de phrases de risque après dilution à 2 %.
- A base de molécules non classées CMR.
- Sans glutaraldéhyde.

CONSEIL :

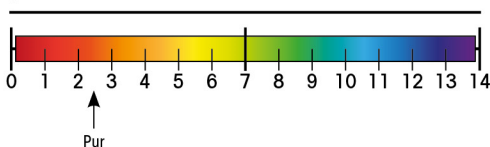
- S'utilise pour la désinfection des locaux accueillant des animaux, du matériel de consultation et d'élevage, des véhicules de transport d'animaux, des sols et abords des bâtiments, des pédiluves, des rotoluves, en cas de situation sanitaire à risque (épidémie, contamination...).
- Idéal pour les cliniques vétérinaires, élevages, zones de production animalière, abattoirs, zones de stockage animalier, zoo, hippodromes, sociétés de transport animalier, associations, refuges et chenils, ...
- Peut être utilisé en centrale d'hygiène et auto-laveuse.

CONDITIONNEMENTS :



Bidon
5L

pH :



MODE D'EMPLOI :

- Dangereux. Respectez les précautions d'emploi.
- Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- S'utilise en pulvérisation, application manuelle ou mécanique, trempage, pédiluve et rotoluve.
- Produit à diluer de 1 à 2 % en fonction de l'action désinfectante recherchée.
- Pour plus d'informations, se reporter à la fiche complémentaire.

CARACTÉRISTIQUES :

- Aspect : liquide bleu fluide.
- Densité à 20°C : 1,065.
- Préparation à usage Biocide TP03 : CHLOROCRESOL (CAS : 59-50-7) : 170,00 g/kg, ACIDE GLYCOLIQUE (CAS : 79-14-1) : 49,00 g/kg.

AVEC CE PRODUIT, IPC VOUS PROPOSE :

- PULVERISATEURS IPC ■ PROFIBRES ■ PULVERISATEUR AUTONOME ■ PULVERISATEUR DORSAL AUTONOME

IR :

08/23

IPC

une entreprise
certifiée

ISO 9001 : 2015

ISO 14001 : 2015



Quality Assurance
Systems Ltd

Innovation Protection Conseil

IPC SAS – CS 71821 – 29218 BREST CEDEX 2 - FRANCE
Tél. : 0033 (0)2.98.43.45.44. – Fax : 0033 (0)2.98.44.22.53.

Page 1 sur 4
Création : 15.02.21
IR : 20.09.23

**Désinfectant à large spectre
Spécialisé secteur animalier**

Normes de désinfection

Action	Norme	Souches testées	Temps de contact	Dilution
Bactéricide	EN 14349	<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	1 min (pédiluve)	2.0%
		<i>Enterococcus hirae</i>	5min (véhicule)	2.0%
		<i>Proteus vulgaris</i>	30 min	1.0%
		<i>Staphylococcus aureus</i>		
Levuricide	EN 16438	<i>Candida Albicans</i>	1 min (pédiluve)	2.0%
			5 min (véhicule)	2.0%
			60 min	1.0%
Fongicide	EN 16438	<i>Aspergillus brasiliensis</i>	60 min	1.5%
Mycobactéricide	EN 14204	<i>Mycobacterium avium</i>	60 min	1.5%
Virucide	EN 14675	<i>Enterovirus bovin de type I (ECBO)</i>	30 min	2%
		<i>Parvovirus</i>	30 min	2%
		<i>Fièvre Aphteuse</i>	30 min	1.0%
		<i>Grippe Aviaire (H1N1)</i>	5 min (véhicule)	1.0%
		<i>BVD (diarrhée virale bovine)</i>	5min (véhicule)	1.5%
			30 min	1.0%
		<i>Maladie de Newcastle</i>	30 min	0.2%
<i>Peste porcine Africaine (ASF)</i>	30 min	1.0%		
Virucide	EN 17122	<i>Calicivirus félin</i>	5 min	2.0 %
		<i>Parvovirus canin</i>	15 min	2.0 %
Cryptosporicide	Méthodologie DVG	<i>Cryptosporidium parvum</i>	4h à 20°C	2.0%
Autres endoparasites		<i>Eimeria spp.</i>	6h à 10°C	
Actif sur <i>Ascaris Suum</i>			2 h à 20°C	2.0 %

L'efficacité sur bactéries et levures est testée en conditions de saletés élevées, tout autre test est réalisé en conditions de saletés.

Applications pour la désinfection des locaux, matériels pour le logement et transport d'animaux contagieux :

PULVERISATION DES SURFACES :

Pour un effet bactéricide, mycobactéricide, levuricide, fongicide et virucide

- Préparer une solution de **PROCIDE VE** diluée de 1 à 2 % selon l'action désinfectante recherchée directement dans le pulvérisateur IPC ;
- Pulvériser la solution sur les surfaces en basse pression à raison de 200 à 300 mL/m² ;
- Laisser agir de 30 à 60 min selon l'action désinfectante recherchée (augmenter le temps d'action en cas de T°C < 10°C).

Pour un effet cryptosporicide, coccidiocide et ascaricide

- Préparer une solution de **PROCIDE VE** diluée à 2 % selon l'action désinfectante recherchée directement dans le pulvérisateur IPC ;
- Pulvériser la solution sur les surfaces préalablement nettoyées en basse pression à raison de 400 à 500 mL/m² pour bien mouiller les surfaces et les murs jusqu'à une hauteur de 1m environ ;
- Laisser agir 6h.

TREMPAGE MATERIEL :

- Préparer une solution de **PROCIDE VE** diluée de 1 à 2 % selon l'action désinfectante recherchée ;
- Plonger le matériel et les petits équipements, préalablement nettoyés, dans la solution ;
- Brosser le matériel si besoin ;
- Laisser agir de 30 à 60 min selon l'action désinfectante recherchée (augmenter le temps d'action en cas de T°C < 10°C) ;

BATIMENTS (sols et abords) :

- Diluer le **PROCIDE VE** de 1 à 2% dans l'eau selon l'action désinfectante recherchée ;
- Désinfecter en pulvérisant la solution en basse pression à raison de 200 à 300 ml/m², à la limite du ruissellement ;
- Laisser agir 30 à 60 min. Augmenter le temps de contact en cas de température inférieure à 10 °C. Renouveler à chaque cycle de désinfection ;
- En cas de situation sanitaire difficile, pulvériser une solution à 2 % et laisser agir 12 à 24 h avant toute intervention dans les bâtiments.

PEDILUVES :

- Préparer une solution de **PROCIDE VE** à 2 % ;
- Remplir les pédiluves avec la solution et les placer à l'entrée de chaque pièce, bâtiment, à l'abri des intempéries ;
- Laisser agir la solution 1 min à 10 °C avant utilisation ;
- Changer la solution désinfectante 1 à 2 fois par semaine en fonction du degré de souillure de la solution.

ROTOLUVES :

- Préparer une solution de **PROCIDE VE** à 2% ;
- Placer les ROTOLUVES à l'embarcadère à l'entrée de l'exploitation. La taille recommandée est de 15 à 20 cm de hauteur, 4 à 6 m de long et 4 m de large ;
- Faire traverser très lentement le ROTOLUVE par les véhicules ;
- Laisser la solution agir pendant 5 min minimum ;
- Changez la solution désinfectante une ou deux fois par semaine en fonction de la charge organique de la solution.

VEHICULES DE TRANSPORT :

Les véhicules doivent préalablement être nettoyés avec une solution détergente. Bien rincer le détergent avant application du PROCIDE VE.

- Préparer une solution de PROCIDE VE à 2 % ;
- Pulvériser la solution sur le véhicule à raison de 200 à 400 mL par m², à la limite du ruissellement ;
- Laisser agir 5 min à 10°C.

Nettoyer les matériels d'application à l'eau.